

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de pern		ermis	Date d'inspection	
Jeunesse Santé Inc.	2022049		Le 04 avri	Le 04 avril 2023	
Nom de l'établissement	I.			Numéro d	e téléphone
Les Étoiles de Marguerite-Bourgeoys 2			(506) 888-6057		
Adresse				1	
238 rue Marguerite-Bourgeoys Caraquet NB E1W 1B7					
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste		
Sylvie Richardson			Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règ	lement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
Commentaires généraux					
original signé par Sylvie Richardson Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e D	ate	Le	e 04 avril 2023	
original signé par Julie Frenette Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	<u> </u>	ate	Le	e 04 avril 2023	